



INSCRIPTIONS

ANNEE 2023-2024

PERISCOLAIRE
RESTAURATION SCOLAIRE
VACANCES SCOLAIRES

NOUVEAU DOSSIER
RENOUVELLEMENT DE DOSSIER

SUR RENDEZ-VOUS

FRANCAS EDUCATION 2000

Salle polyvalente, 35 grande rue
25620 TARCENAY-FOUCHERANS
tarcenay-foucherans.cdl@francas-doubs.fr
07 86 67 63 97 03 81 86 42 10



RENOUVELER UN DOSSIER

Votre compte famille est déjà existant, vous devez :

1. Solder les factures non acquittées,
2. Faire une demande de rendez-vous (environ 15 min) obligatoirement par mail à l'adresse suivante : tarcenay-foucherans.cdl@francas-doubs.fr,

LORS DU RENDEZ-VOUS (entre le 22 mai et le 30 juin 2023) :

- Apporter les photocopies des vaccinations,
- Apporter le règlement intérieur **imprimé et signé** (onglet téléchargement sur le portail famille, cf QR Code),
- Vérifier auparavant toutes vos informations sur votre compte famille.

L'ensemble de ces documents au format papier est nécessaire au renouvellement du dossier. Si ce dernier n'est pas complet, il ne sera pas pris en compte et un second RDV devra être pris.

CREATION D'UN DOSSIER

Si votre enfant n'a jamais fréquenté l'accueil de loisirs ou le périscolaire, vous devez prendre rendez-vous avec les directeurs (contact mail ou téléphones).

LORS DU RENDEZ-VOUS (entre le 22 mai et le 30 juin 2023) :

- Apporter les photocopies des vaccinations,
- Apporter le règlement intérieur **imprimé et signé**,
- Apporter votre numéro CAF / MSA,
- Prévoir toutes les informations nécessaires à l'établissement du dossier (adresse, mail, numéros de téléphone...)

L'ensemble de ces documents au format papier est nécessaires à la création du dossier. Si ce dernier n'est pas complet, il ne sera pas pris en compte et un second RDV devra être pris.

Pour toutes questions concernant le fonctionnement de la structure, vous pouvez directement contacter les directeurs ou consulter le document « le guide de l'accueil de loisirs » dans la rubrique Téléchargements sur le portail de la famille en flashant ce QR Code.



Tout dossier créé au-delà de ces dates sera pris en compte mais positionné sur liste d'attente.

PERMANENCE DES DIRECTEURS

LUNDI : 7H30 – 8H30 et 11H – 18H30

MARDI : 7H30 – 8H30 et 11H – 18H30

JEUDI : 7H30 – 8H30 et 11H – 18H30

VENDREDI : 7H30 – 8H30 et 11H – 18h30